

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Michel BOUCHERON
DÉPUTÉ D'ILLE ET VILAINE

SERVICE NATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, le 16 mai 1983

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.
MONSIEUR LE MINISTRE.

EN CHOISSANT DE MAINTENIR LA CONSCRIPTION, VOUS CONFIRMEZ L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION POPULAIRE À LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE, VOUS PARTICIPEZ ÉGALEMENT AU MAINTIEN D'UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE L'ESPRIT DE DÉFENSE.

DEPUIS DEUX DÉCENNIES, PLUSIEURS FACTEURS ONT ÉMOUSSÉ L'ESPRIT DE DÉFENSE, LA FORCE NUCLÉAIRE STRATÉGIQUE, PAR SA PUISSANCE MÉMÉ, ET PARCE QUE SON UTILISATION EST DÉLÉGUÉE, TEND À DONNER UN SENTIMENT DE SÉCURITÉ TEL QUE

LA DÉFENSE DU PAYS N'EST PLUS CONSIDÉRÉE PAR LA POPULATION COMME UN ENGAGEMENT PERSONNEL, NÉCESSAIRE ET PERMANENT,

D'AUTRE PART, LES CONDITIONS DE VIE DANS NOS PAYS DÉVELOPPÉS ONT RENFORCÉ L'INDIVIDUALISME ET L'ISOLEMENT DES HOMMES, ESTOMPANT LE RÉFLEXE NATUREL DE SOLIDARITÉ,

LA CRISE ÉCONOMIQUE, ENFIN, EST PROFONDÉMENT DÉMOBILISATRICES LE CHÔMAGE, LES PERSPECTIVES D'ÉPANOUISSEMENT QUE NOTRE SOCIÉTÉ APPORTE TARDIVEMENT À LA JEUNESSE TENDENT ÉGALEMENT À ÉMOUSSER L'ESPRIT DE DÉFENSE.

CES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS NE DÉPENDENT PAS DE VOUS, MONSIEUR LE MINISTRE, MAIS ILS METTENT EN ÉVIDENCE QUE LA CONSCRIPTION, SI ELLE N'EST PAS L'ÉLÉMENT SUFFISANT, EST CEPENDANT NÉCESSAIRE À RÉGÉNÉRER L'ESPRIT DE DÉFENSE. NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR FAIT CE CHOIX, ET DE NOUS CONFIRMER QUE LE DÉPÔT D'UN PROJET DE LOT PORTANT RÉFORME DU CONTENU DU SERVICE NATIONAL NOUS SERA SOUMIS.

EN EFFET, UN SERVICE NATIONAL PEU MOTIVANT DESSERT L'ESPRIT DE DÉFENSE, PAR CONTRE, UN SERVICE NATIONAL FORMATEUR CIVIQUE ET ADAPTÉ A LA JEUNESSE, DOIT ÊTRE UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DANS CE CADRE NOUVEAU, L'OBJECTIF ESSENTIEL ÉTANT ATTEINT, LA DURÉE DU SERVICE POURRA ÊTRE RÉDUITE.

D'ORES ET DÉJÀ, LA DÉMOCRATISATION DU CODE DU SERVICE NATIONAL, L'APPARITION D'UN VOLONTARIAT MASCULIN ET FÉMININ, PERMETTRONT DE DONNER À LA CONSCRIPTION UNE QUALITÉ PLUS GRANDE, LA RÉSIDE SANS DOUTE LE CARACTÈRE LE PLUS INTÉRESSANT DE CE TEXTE .

IL ÉTAIT. PAR AILLEURS. INCONCEVABLE QU'UNE MAJORITÉ DE GAUCHE REFORME LE CODE DU SERVICE NATIONAL SANS REFORMER LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE NATIONAL PAR LES OBJECTEURS DE CONSCIENCE.

L'OBJECTION DE CONSCIENCE EST UN ENGAGEMENT PHILOSOPHIQUE QUI MÉRITE LE RESPECT COMME TOUT AUTRE ENGAGEMENT. DANS L'ANCIENNE LOT. L'OBJECTION DE CONSCIENCE ÉTAIT CONDAMNÉE À LA CLANDESTINITÉ; ELLE ÉTAIT POURSUIVIE. POURCHASSÉE. VOUS AVIEZ. MONSIEUR LEUR LE MINISTRE. LA TACHE DIFFICILE ET LE DEVOIR DE LA FAIRE RESPECTER. DE NE PAS LA DÉNATURER EN LA GÉNÉRALISANT. DE RENDRE LEUR DIGNITÉ À CEUX QUI ONT ÉTÉ LONGTEMPS REJETÉS. BREF , DE RÉTABLIR UNE LIBERTÉ.

LA PREMIÈRE DISPOSITION À PRENDRE ÉTAIT EFFECTIVEMENT D'AUTORISER L'INFORMATION SUR CE SUJET. VOUS METTEZ FIN À CE NIVEAU. MONSIEUR LE MINISTRE,, À UNE IMMENSE HYPOCRISIE QUI CONSISTAIT À VOTER UNE LOI EN ORGANISANT LE SECRET DE SA PUBLICATION. CETTE SITUATION DANS UNE DÉMOCRATIE ÉTAIT INTOLÉRABLE

LA QUESTION QUI RESTAIT POSÉE ÉTAIT CELLE DE LA MESURE DE L'ENGAGEMENT.' LA NON-AUTOMATICITÉ AURAIT NÉCESSITÉ LA CRÉATION D'UNE INSTANCE CHARGÉE DE SONDER LES CONSCIENCES ET DE PESER LES MOTIVATIONS. UNE TELLE INQUISITION AURAIT ÉTÉ MORALEMENT INTOLÉRABLE, LES JUGES AURAIENT VU LEUR LÉGITIMITÉ PERSONNELLE ET LEURS CRITÈRES D'APPRÉCIATION PERPÉTUELLEMENT ET À JUSTE TITRE MIS EN CAUSE.

CE TEXTE DE LOI FAIT LE CHOIX QUE LA CONVICTIION DE L'ENGAGEMENT SE MESURE À L'ENGAGEMENT LUI-MÊME. LA SIMPLE DÉCLARATION CONSISTANT À SOUHAITER EXÉCUTER UN SERVICE NATIONAL DE 24 MOIS SOUS LE STATUT DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE DEVIENT DE CE FAIT. À ELLE SEULE. UN ENGAGEMENT DONT LE RESPECT S'IMPOSE À TOUS,

L'OBJECTION DE CONSCIENCE SANS ÊTRE POURCHASSÉE. SANS ÊTRE CLANDESTINE. SANS ÊTRE DÉNATURÉE. RETROUVE DONC LA PLACE QUI AURAIT DÛ ÊTRE LA SIENNE DEPUIS LONGTEMPS.

CE TEXTE EST UN PREMIER PAS VERS UN SERVICE NATIONAL PLUS ATTRACTIF; C'EST UN ÉLÉMENT DE RECONSTITUTION DE L'ESPRIT DE DÉFENSE, DE PLUS. IL INSTAURE DES LIBERTÉS NOUVELLES. IL MÉRITE DONC NOTRE SOUTIEN.